



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/53/1002  
S/1999/698  
21 juin 1999  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante-troisième session  
Point 45 de l'ordre du jour

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante-quatrième année

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSÉQUENCES POUR LA PAIX  
ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Rapport du Secrétaire général

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 22 de la résolution 53/203 A de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1998, dans lequel l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui rendre compte des progrès de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan tous les trois mois durant sa cinquante-troisième session. Le présent rapport, qui décrit l'évolution de la situation depuis la publication du rapport du Secrétaire général en date du 31 mars 1999 (A/53/889-S/1999/362), est également destiné au Conseil de sécurité qui a demandé à être tenu régulièrement informé des principaux événements en Afghanistan.

II. ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION EN AFGHANISTAN

A. Situation politique

2. Mon dernier rapport rendait compte des deux séries de pourparlers intra-afghans tenus à Achgabat, qui s'étaient achevées le 15 mars par une déclaration commune dans laquelle les deux parties faisaient part de leur intention de se rencontrer à nouveau, de préférence en Afghanistan, après la fête religieuse d'Aïd al-Fitr. Peu de temps après, les deux parties ont publiquement repris leurs récriminations mutuelles, ce qui a remis en question la reprise des pourparlers. Le 10 avril, le chef suprême des Taliban, le mollah Mohammad Omar, a publié une déclaration dans laquelle il indiquait que les Taliban ne souhaitent pas poursuivre les pourparlers avec l'opposition.

3. Depuis lors, malgré les efforts de l'Organisation des Nations Unies, les Taliban ne sont pas revenus sur leur décision (voir par. 11 à 14 ci-après). Les pourparlers, selon eux, ne pourront reprendre que si l'opposition accepte le système de l'Émirat. Les Taliban seraient prêts à partager le pouvoir avec l'autre partie si cette dernière s'associait à ce système. Le commandant Ahmad Shah Massoud et ses porte-parole ont réaffirmé qu'ils ne pouvaient accepter le

système de l'Émirat, puisque les Taliban n'étaient investis d'aucun mandat populaire ou légal les autorisant à gouverner ou à dicter leurs conditions.

4. Les pourparlers se sont ainsi enlisés. Il y a eu perte de confiance des deux côtés et les contacts à un niveau élevé entre les deux parties sont quasiment inexistants. Les deux côtés ont à nouveau choisi de régler leurs différends par les armes. Les paragraphes 8 à 10 ci-dessous contiennent un exposé détaillé de l'escalade de la violence et de la reprise des combats.

5. La rupture des pourparlers a suscité une large déception tant au sein de la communauté internationale que de la plupart des groupes politiques afghans neutres. J'ai moi-même, ainsi que mon Envoyé spécial, fait part des profonds regrets de l'ONU devant la décision des Taliban de ne pas retourner à la table des négociations. Le Président du Conseil de sécurité, dans la déclaration qu'il a faite à la presse le 19 avril, a instamment prié les deux parties de reprendre les pourparlers. La Russie et le Pakistan ont également rendu publique une déclaration commune allant dans le même sens, au cours de la visite à Moscou du Premier Ministre du Pakistan, M. Nawaz Sharif. Le Sous-Secrétaire d'État aux affaires de l'Asie du Sud des États-Unis a exhorté le Pakistan et la République islamique d'Iran à user de leur influence pour persuader les factions en guerre de reprendre les pourparlers. Bon nombre de personnalités afghanes neutres ont également appuyé la reprise du dialogue.

6. Le 29 avril, l'ex-Roi de l'Afghanistan, Zahir Shah, a annoncé une initiative visant à réunir à Rome un groupe de 30 personnalités politiques afghanes qui prépareraient la convocation d'une Loya Jirgah (Grande Assemblée). Les Taliban ont publiquement rejeté cette initiative, déclarant que l'ancien Roi avait perdu la confiance du peuple. Le Front uni a accueilli avec satisfaction l'idée de la convocation d'une Loya Jirgah et attendait plus de détails à ce sujet. De nombreux groupes afghans ainsi que certains États Membres, dont les États-Unis d'Amérique, se sont félicités de l'initiative de Zahir Shah.

7. La Chine et le Japon sont au nombre des pays qui ont récemment envoyé des délégations diplomatiques à Kaboul et autres localités de l'Afghanistan. Le 30 avril, le Pakistan, le Turkménistan et les Taliban ont signé une déclaration d'intention tripartite concernant la construction d'un gazoduc qui traverserait l'Afghanistan du nord au sud. Le Ministre ouzbek des affaires étrangères, Abdulaziz Kamilov, a séjourné à Islamabad et Kandahar du 31 mai au 2 juin. Une délégation de Taliban, conduite par le Ministre des mines, s'est rendue en Suisse à la fin du mois de mai, à la suite d'une invitation officielle.

#### B. Situation militaire

8. La période à l'examen a été marquée par une nette détérioration de la situation militaire. Les deux belligérants ont durci leurs positions. Le commandant militaire du Front uni, Ahmad Shah Massoud, s'est entretenu avec le Ministre russe de la défense au début du mois d'avril. Le 11 avril, au lendemain du jour où les Taliban avaient fait part de leur décision de ne pas reprendre les pourparlers de paix, le Front uni a lancé trois roquettes sur la banlieue de Kaboul. Ce pilonnage d'artillerie s'est poursuivi sporadiquement pendant toute la période considérée, plus de 40 roquettes ayant été lancées au

cours du mois de mai – dont 20 pour la seule journée du 20 mai –, faisant deux morts parmi la population civile.

9. Les combats se sont intensifiés dans le nord et le centre du pays. Le 16 avril, de violents affrontements ont éclaté aux environs de Khenjan, au nord du tunnel stratégique de Salang dans la province de Baghlan, ainsi que dans plusieurs localités de la province de Faryab, dans le nord-ouest. Quelques harcèlements de guérilla ont également été signalés dans les provinces orientales de Laghman et de Kunar. Le 21 avril, les forces anti-Taliban, comprenant des éléments de l'Hezb-e-Wahdat et du Harakat-e-Islami, se sont emparées de la ville de Bamyan, au centre de l'Afghanistan, tenue jusqu'alors par les Taliban. Le 28 avril, ces derniers ont lancé une contre-attaque et bombardé des villes tenues par le Front uni (Taloqan, Dara-e-Suf et Jebel-u-Seraj). Le 2 mai, de violents combats se sont à nouveau déroulés sur les lignes de front au nord de Kaboul ainsi qu'aux alentours de Khanabad, dans la province de Kunduz. Le 9 mai, les Taliban ont réussi à reprendre Bamyan, puis se sont emparés de Yakolang, deuxième ville de la province de Bamyan, le 14 mai.

10. Le 19 mai, les Taliban ont indiqué que des dissidents afghans, appuyés, selon eux, par un pays voisin – la République islamique d'Iran –, avaient tenté de se soulever dans la province d'Herat. L'Iran a catégoriquement démenti toute participation à ce mouvement. Les Taliban ont procédé à plus de 100 arrestations et huit personnes ont été exécutées. Le Front uni, pour sa part, a avancé le chiffre de plus de 50 personnes. Le Harakat-e-Islami, parti d'opposition chiite, a accusé les Taliban de procéder à une épuration systématique des chiites d'Herat.

### III. ACTIVITÉS DE LA MISSION SPÉCIALE

11. Depuis la fin de la deuxième série de pourparlers intra-afghans à Achgabat, le 15 mars, la Mission spéciale s'est employée sans relâche à persuader les deux parties de reprendre leurs pourparlers conformément à la déclaration d'Achgabat. À cette fin, elle a tenu une série de réunions avec des conseillers de rang élevé des deux côtés et a instamment engagé les deux parties, si elles ne se sentaient pas en mesure de reprendre les pourparlers à un niveau élevé et selon la même structure, à examiner la possibilité d'établir au moins quelque forme de contact direct.

12. Pour créer un climat plus propice à la reprise des pourparlers, la Mission a encouragé les deux parties à examiner et à convenir de l'adoption de mesures de confiance mutuelles. Le Conseil de sécurité, dans une déclaration à la presse du 19 avril, a demandé à la Mission de poursuivre l'examen de l'adoption de mesures de confiance avec les deux belligérants.

13. La Mission a encouragé trois types de mesures : militaires, politiques et humanitaires. En ce qui concerne les mesures militaires, il a été proposé, notamment, de nommer des officiers de liaison et de créer un centre commun de contrôle des conflits. Sur le plan politique, l'une des mesures envisagées porte sur la possibilité pour les deux parties de déclarer conjointement des trêves ou cessez-le-feu qui permettraient à la campagne de vaccination contre la poliomyélite de se poursuivre. Les mesures humanitaires proposées concernent notamment l'échange de prisonniers et l'établissement de listes complètes des

prisonniers détenus, ainsi que la libre circulation des marchandises et des secours.

14. Initialement, les deux parties avaient semblé assez ouvertes à ces propositions, mais elles se sont montrées nettement moins intéressées lorsque les combats se sont intensifiés. À ce jour, la seule mesure de confiance sur laquelle elles ont été en mesure de se mettre d'accord, en principe, est la libération des prisonniers de guerre. La mission avait suggéré aux deux parties de procéder à un échange assez important, qui témoignerait d'un engagement véritable, et elle avait proposé la libération de 200 prisonniers des deux côtés. Cette proposition, acceptée par les deux parties, n'avait pas encore été mise en oeuvre au moment de l'établissement du présent rapport.

15. Des membres de la Mission se trouvent présents à tour de rôle à Kaboul depuis le 10 avril, date à laquelle ses conseillers militaires sont retournés dans cette ville pour la première fois depuis la fin du mois d'août 1998. Certains membres de la Mission ont également rejoint des missions interorganisations des Nations Unies dans d'autres villes afghanes. À la mi-mai, l'observateur militaire de rang élevé a participé à la première mission des Nations Unies à Mazar-e-Sharif depuis le retrait de l'Organisation en août 1998.

16. La Mission s'est employée à renforcer sa coopération avec la communauté des donateurs et a participé aux réunions des organisateurs du Groupe d'appui pour l'Afghanistan, qui s'est réuni à Stockholm les 21 et 22 juin. La Mission et le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les affaires humanitaires ont établi conjointement un document de séance, dans lequel étaient examinées plus avant les possibilités, actuelles et futures, d'associer efforts politiques et humanitaires en faveur de la paix.

17. Des membres de la Mission spéciale ont participé à la mission d'évaluation du Groupe des affaires civiles, qu'il est proposé de créer au sein de la Mission. La mission d'évaluation s'est rendue à Kandahar, Kaboul et Douchanbé et s'est entretenue avec des représentants de rang élevé des Taliban et du Front uni. Elle leur a exposé les tâches qui seraient confiées au groupe et les deux parties ont appuyé cette initiative et donné leur accord.

18. Conformément aux recommandations de la mission d'évaluation pour la création du Groupe des affaires civiles au sein de la Mission spéciale, l'Organisation des Nations Unies commencera à recruter du personnel des affaires civiles qui sera progressivement affecté dans les zones contrôlées par les Taliban et celles qui restent en dehors de leur contrôle, si les conditions de sécurité le permettent. Les objectifs assignés au personnel seront modestes au départ, compte tenu de la situation complexe et difficile qui règne sur le terrain. Le personnel travaillera en étroite collaboration avec les autorités afghanes locales ainsi qu'avec les organismes et programmes des Nations Unies, les ONG et autres organisations des droits de l'homme. Il s'efforcera essentiellement, par sa présence et ses contacts avec les autorités locales, de promouvoir le respect de normes humanitaires minimales et d'empêcher des violations massives et systématiques des droits de l'homme et du droit humanitaire dans l'avenir. Le Groupe des affaires civiles fera périodiquement rapport au Département des affaires politiques par l'intermédiaire de la Mission spéciale.

#### IV. RÔLE DE MON ENVOYÉ SPÉCIAL ET ACTIVITÉS MENÉES AU SIÈGE DE L'ONU

19. La dernière mission en Afghanistan et dans la région de mon Envoyé spécial, Lakhdar Brahimi, dont un compte rendu détaillé figure dans mon rapport précédent, s'est achevée le 26 mars. M. Brahimi est alors retourné à New York au début du mois d'avril, où il a eu des consultations avec moi-même et de hauts fonctionnaires du Secrétariat ainsi qu'avec des représentants des États Membres intéressés.

20. Le 16 avril, M. Brahimi s'est rendu à Washington pour des consultations avec des responsables du Département d'État. Le 19 avril, il a rendu compte au Conseil de sécurité des résultats de sa mission et de la situation politique et militaire sur le terrain. Il s'est déclaré préoccupé par l'absence de progrès en faveur de la paix, due au manque de volonté politique des factions afghanes, qui semblaient déterminées à continuer à se battre. Il s'est également déclaré déçu par le peu de coopération enregistré entre les pays intéressés, en particulier ceux du groupe "six plus deux". Mon Envoyé spécial a rappelé au Conseil que l'Afghanistan était un pays sans littoral et que les munitions, armes et autres matériels de guerre, qui avaient permis aux factions afghanes de continuer à se battre, devaient provenir de ses pays voisins ou transiter par eux.

21. M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a convoqué, le 12 mai, une réunion du groupe informel "six plus deux", au niveau des ambassadeurs, en vue de discuter de la réunion de haut niveau qu'il est proposé de tenir à Tachkent. Le groupe comprend tous les voisins immédiats de l'Afghanistan – Chine, République islamique d'Iran, Ouzbékistan, Pakistan, Tadjikistan et Turkménistan – ainsi que la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique. Expliquant l'évolution de la situation en Afghanistan, y compris l'échec du dialogue intra-afghan à Achgabat, M. Prendergast s'est déclaré déçu par l'absence d'avancée sur la voie de la paix et a souligné que le groupe se devait de trouver une approche commune pour le règlement du conflit.

22. Conformément à l'accord qui s'est dégagé lors de la réunion, des experts du groupe "six plus deux" se sont réunis le 25 mai pour examiner le texte d'un projet de déclaration de la réunion de haut niveau qu'il est proposé de convoquer à Tachkent, mais peu de progrès ont été enregistrés en raison des divergences qui sont apparues entre les membres sur divers points de fond.

#### V. SITUATION HUMANITAIRE ET DROITS DE L'HOMME

##### A. Situation humanitaire

23. Le conflit en cours continue d'affecter tous les aspects de la vie civile dans de nombreuses régions de l'Afghanistan. L'instabilité persistante dans certaines parties du centre, du nord et de l'ouest du pays fait craindre une recrudescence des souffrances parmi les civils et donnera naissance à de nouveaux problèmes sur le plan humanitaire. L'approvisionnement alimentaire reste précaire dans de nombreuses parties du pays.

24. Dans le secteur de la santé, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont mené du 9 au 11 mai, en collaboration avec les responsables afghans des services de santé et des organisations non gouvernementales (ONG), la première série de journées nationales de vaccination au cours desquelles plus de 3,6 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans ont été vaccinés contre la poliomyélite. L'UNICEF et l'OMS continuent à dispenser une éducation sanitaire et à mettre des fournitures médicales à la disposition d'établissements de santé dans différentes parties du pays. L'OMS et l'UNICEF, en collaboration avec des responsables locaux et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), essaient d'aider la population du district de Gulran dans la province de Herat où une maladie mystérieuse a fait quelque 200 victimes depuis le mois de mai.

25. Les réfugiés continuent à revenir dans le pays. Avec l'aide du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 280 familles de réfugiés afghans, en provenance du camp de Hangu et Thall au Pakistan, sont rentrées dans les provinces de Logar et de Paktia en Afghanistan. À la fin du mois de mai, 114 familles sont revenues du Balochistan, et se sont rendues principalement dans les provinces de Balkh et de Jowzjan. Au total, 339 familles en provenance du Pakistan ont traversé le sud de l'Afghanistan. Plus de 80 familles et plus de 2 500 personnes isolées sont revenues de la République islamique d'Iran et se sont rendues dans la province de Nimroz. Un programme organisé de rapatriement librement consenti, par Herat, de réfugiés afghans en Iran doit commencer le 19 juin. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a alloué 6 500 tonnes d'aide alimentaire au titre de l'aide au rapatriement pour 130 000 rapatriés du Pakistan et de la République islamique d'Iran qui devraient s'installer dans quatre régions de l'Afghanistan.

26. En ce concerne les stupéfiants, une analyse stratégique de l'expansion de la culture du pavot à opium en Afghanistan a été effectuée dans trois districts de la province de Kunar, quatre districts de la province de Laghman et un district de la province de Logar. L'enquête annuelle menée par le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues sur la culture du pavot à opium est en cours; elle est exécutée par 58 coordonnateurs expérimentés qui ont commencé leurs travaux dans le sud et l'est du pays en mai. Les travaux seront suivis en juin par une enquête dans la province de Badakhshan. L'ensemble des travaux seront achevés dans trois mois et le rapport final publié en septembre 1999.

27. Dans le domaine du déminage, 13,9 millions de mètres carrés de champs de mines et de champs de bataille ont pu être déminés jusqu'ici grâce au Programme d'action antimines pour l'Afghanistan du Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'assistance humanitaire qui a fait un levé de 12,4 millions de mètres carrés de zones minées. La superficie totale des zones minées restantes est estimée à 703 kilomètres carrés et est constituée, pour plus de 90 %, par des terres agricoles et des pâturages. Depuis 1990, près d'un million de mines et munitions non explosées ont été détruites en Afghanistan dans le cadre du Programme qui a aussi organisé, à l'intention de 4,7 millions de civils, des activités d'information sur les précautions à prendre contre les mines.

28. À Kaboul, on estime qu'un quart de la population, qui se chiffre à 1 million d'habitants, reçoit une assistance humanitaire internationale sous une forme ou une autre. De nombreuses familles ont dû vendre leurs biens pour

survivre. La vie ne s'est cependant pas arrêtée à Kaboul à la suite du retrait partiel, en juillet 1998, de l'appui fourni aux programmes humanitaires (et du départ de la plus grande partie des ONG). Même s'ils ont été perturbés, les principaux programmes d'alimentation d'urgence se sont poursuivis. Aucun investissement important n'est effectué en vue de la remise en état de l'infrastructure ou du développement commercial, et les possibilités d'emploi sont rares. Les fonctionnaires sont soit payés en retard soit ne le sont pas du tout.

29. Dans la région de Kaboul, au cours du printemps dernier, l'assistance humanitaire d'urgence a été axée principalement sur les provinces de Wardak et de Logar, où des milliers de familles rurales se sont retrouvées sans abri à la suite du tremblement de terre de février. Un programme est en cours pour remettre en état jusqu'à 8 000 maisons détruites, afin que les sinistrés disposent d'abris rudimentaires avant l'hiver. Les organismes basés à Kaboul sont en train de mettre au point un plan régional pour faire face aux futures catastrophes naturelles ou causées par l'homme. Une assistance internationale a été fournie à la population touchée par la guerre dans la vallée de la Shomali, au nord de Kaboul, dont le réseau d'irrigation étendu peut revêtir une grande importance pour la sécurité alimentaire de la région. Les efforts menés par des organismes des Nations Unies et d'autres organismes pour transporter des vaccins et d'autres fournitures essentielles par la route jusqu'à cette région continuent de se heurter à divers obstacles.

30. Dans le centre de l'Afghanistan, en raison de la poursuite des combats entre les Taliban et les forces du Front uni dans les trois districts de Bamyan, Shibar et Yakolang (dont la population est estimée à 182 000 habitants), environ 20 000 personnes ont quitté Bamyan et Shibar et un nombre indéterminé d'habitants s'est enfui de Yakolang. La plupart des déplacés ont cherché refuge auprès de la population locale des districts voisins, et, chaque jour, quelque 100 à 150 personnes arrivent à Quetta, au Pakistan. Dans la région de Hazarajat, la production alimentaire, les approvisionnements alimentaires et les moyens de transport sont tous menacés et les frais de transport ont augmenté. La population n'est pas encore remise du blocus de 1997-1998.

31. Un groupe de coordination de la sécurité alimentaire, comprenant des ONG et des organismes des Nations Unies, a lancé une action intégrée pour faire face aux pénuries alimentaires. Cette opération a pour but d'aider 30 000 ménages vulnérables d'ici à la fin de 1999, grâce à la distribution de vivres et d'argent pour des programmes de travail. Le Programme alimentaire mondial enverra 1 800 tonnes de vivres pour plus de 70 000 personnes dans la région montagneuse de Hazarajat, au centre du pays, cette aide étant destinée principalement aux familles les plus pauvres, aux paysans sans terre, aux familles dont le chef est une femme et aux personnes déplacées.

32. Dans le nord de l'Afghanistan, la première mission effectuée par du personnel international de l'ONU, comprenant des représentants du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies, du PAM, du Centre des Nations Unies pour les établissements humains, de l'UNICEF, du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de la FAO et de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, s'est rendue dans la capitale régionale de Mazar-e-Sharif en mai. Les activités de l'ONU se développeront progressivement au cours des prochains mois. Des négociations sont en cours avec les autorités ouzbèkes pour permettre

à l'ONU, et en particulier au PAM, d'importer du blé en utilisant des péniches pour traverser l'Amou Darya (le pont à la frontière étant fermé depuis mai 1997). Il est difficile d'atteindre la zone à partir du sud, depuis que la route de Salang est fermée.

33. Les combats qui se sont déroulés dans le nord du pays en 1997 et 1998 ont exacerbé les problèmes sociaux et économiques existants et accentué les besoins en matière de reconstruction. De très nombreux habitants de zones rurales ont été déplacés, mais beaucoup sont revenus, bien qu'ils aient perdu la plus grande partie de leurs biens. La pauvreté est très grande dans les zones urbaines en raison de l'effondrement du commerce intérieur et extérieur et du marché du travail pour la main-d'oeuvre occasionnelle. De nombreuses personnes continuent à vendre leurs biens. Malgré la demande continue de la population, les Taliban ont mis fin aux programmes d'éducation, en particulier pour les femmes, qui étaient auparavant très développés dans la région.

#### B. Droits de l'homme

34. Au milieu du mois de mars, le nouveau Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, M. Kamal Hossain, s'est rendu à Kaboul ainsi qu'à Islamabad et à Peshawar (Pakistan). Il a présenté son rapport à la cinquante-cinquième session de la Commission des droits de l'homme en avril (E/CN.4/1999/40).

35. Dans ses exposés oraux comme dans ses rapports écrits, M. Hossain a appelé l'attention sur les effets dévastateurs des années de guerre sur les droits fondamentaux de la population afghane. Il a noté que la fourniture ininterrompue d'armes destinées à toutes les parties au conflit était "un facteur critique qui contribuait à perpétuer les atteintes aux droits de la personne en soumettant des hommes, des femmes et des enfants au pouvoir arbitraire de ceux qui avaient recours à ces armes et en faisant des habitants pratiquement des otages dans leur propre pays". Il s'est également déclaré préoccupé par la détérioration de la situation socioéconomique de nombreux Afghans dont les droits fondamentaux étaient compromis par un appauvrissement et une marginalisation croissants. Il s'est déclaré particulièrement préoccupé par la situation des femmes et des enfants, qui constituent la majorité des personnes ayant besoin d'assistance humanitaire.

36. Avec la recrudescence des combats et l'intensification de la guerre dans plusieurs régions de l'Afghanistan, les droits des civils font l'objet de graves violations. Des informations lui ayant été communiquées au sujet d'exécutions sommaires de non-combattants, notamment de femmes et d'enfants, à l'intérieur de leurs maisons, de détentions arbitraire, de déplacements forcés, de recours au travail forcé et de l'incendie de maisons et de biens dans la région d'Hazarajat, au centre du pays, le Rapporteur spécial s'est rendu le 22 mai à Quetta (Pakistan), où il a rencontré des réfugiés qui lui ont présenté des rapports crédibles sur des violations massives des droits de l'homme dont ils auraient été témoins en mars, avril et mai 1999. Des atteintes aux droits de l'homme commises par les forces d'Hezb-e-Wahdat ont également été signalées.

37. Le 23 mai, M. Hossain s'est rendu à Kandahar où il s'est entretenu avec des responsables des Taliban des préoccupations que lui inspirait la situation à Hazarajat. Il a souligné que les Taliban devaient donner des instructions à



leurs commandants militaires afin qu'ils s'abstiennent de toutes nouvelles violations des droits de l'homme, libèrent tous les civils détenus arbitrairement, y compris ceux qui se trouveraient dans des camps de travaux forcés, effectuent des enquêtes sur toutes les allégations faisant état de violations des droits de l'homme et poursuivent les personnes coupables de telles violations. Il a également demandé à se rendre à Hazarajat pour y évaluer la situation en matière de droits de l'homme et aider à l'améliorer.

38. Les autorités de Kandahar ont indiqué qu'en raison de l'insécurité dans la région, il serait dangereux pour le Rapporteur spécial de se rendre à Hazarajat, et ont promis de mener leur propre enquête et de lui faire part des conclusions auxquelles elle aboutirait. Bien qu'elles aient présenté par la suite des observations sur les événements qui s'étaient produits récemment à Hazarajat, les autorités des Taliban n'ont fourni aucune des informations demandées sur les violations des droits de l'homme dont il avait été fait état. Il ne semble pas non plus que des mesures correctives aient été prises. Le Rapporteur spécial a de nouveau indiqué qu'il souhaitait se rendre en Afghanistan pour y procéder à une enquête plus approfondie pour établir les faits et examiner ses conclusions avec les autorités compétentes afin que les mesures voulues puissent être prises.

39. Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme s'apprête actuellement à envoyer sur le terrain une équipe chargée de mener une enquête sur les allégations faisant état de massacres et d'autres violations massives des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le nord et le centre de l'Afghanistan en 1997 et 1998. Le chef de l'équipe a été nommé et l'enquête a commencé. Une fois les travaux sur le terrain achevés, l'équipe soumettra ses conclusions au Haut Commissaire.

## VI. OBSERVATIONS

40. Il est très décevant de constater que, chaque année, les combats en Afghanistan s'intensifient au printemps et en été, et qu'il en est de même cette année encore. Les espoirs de paix auxquels avaient donné naissance les entretiens directs entre les belligérants au cours de l'hiver ont de nouveau été anéantis.

41. Je demeure convaincu que, pour rompre ce cycle annuel futile de faux espoirs et de recrudescence désespérante de la violence, il faut que les factions afghanes, de même que les pays qui les appuient, reconnaissent finalement que le conflit ne peut pas être résolu sur le champ de bataille et qu'un règlement négocié est le seul moyen viable de parvenir à une paix durable. Le déplacement constant des lignes de front met en évidence la futilité de la guerre et la nécessité d'un dialogue soutenu en vue de parvenir à un règlement pacifique.

42. Les combats chroniques et l'incertitude politique qui en résulte ont exacerbé les souffrances des Afghans innocents, si durement éprouvés depuis trop longtemps déjà et qui sont les véritables victimes de cette guerre sans fin. C'est pourquoi je me félicite de l'appui que les deux parties afghanes offrent au Groupe des affaires civiles qu'il est proposé de créer au sein de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan. Je suis profondément perturbé par

les rapports crédibles émanant du centre de l'Afghanistan qui font état de violations des droits de l'homme.

43. J'engage de nouveau vivement les deux parties en guerre à reprendre les entretiens directs, sans conditions et sans délai. Je renouvelle également l'appel que j'ai lancé aux pays concernés, en particulier aux membres du groupe "six plus deux", afin qu'ils renforcent la coordination entre leurs activités et redoublent d'efforts pour trouver une approche commune en vue de parvenir à un règlement du conflit afghan. L'Organisation des Nations Unies est prête à fournir son assistance à cet égard.

44. En attendant, je continuerai de recourir à tous les moyens diplomatiques disponibles pour persuader les deux parties de reprendre les discussions et d'accepter de mettre fin à leurs opérations offensives et pour encourager les Afghans, quelles que soient leurs opinions politiques, à collaborer plus activement pour parvenir à la réconciliation nationale et leur fournir un appui à cette fin. À cet égard, je note avec intérêt l'initiative que l'ancien Roi a prise de convoquer une Loya Jirgah (Grande Assemblée) et espère qu'elle contribuera à la création d'une base solide pour un consensus politique plus large.

45. Je note avec satisfaction que le retour du personnel international des Nations Unies en Afghanistan a bien progressé, sans se heurter à des problèmes majeurs. Il faudra poursuivre les efforts et veiller à ce que les effectifs du personnel international soient suffisants pour appuyer les activités humanitaires et autres activités essentielles.

-----